



Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses. Réseau hydrographique : BD CARTHAGE - AEAG Adour Garonne ; relief ombré : ASTER GDEM - ©NASA et METI of Japan, Avril 2024.

Niveau des nappes

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| ● Très hauts | ● Modérément bas |
| ● Hauts | ● Bas |
| ● Modérément hauts | ● Très bas |
| ● Autour de la moyenne | ○ Données insuffisantes |

Evolution récente

- | |
|---------------|
| ▲ En hausse |
| ■ Stable |
| ▼ En baisse |
| ● Indéterminé |

Etat de la ressource en eau souterraine

Territoire du Parc naturel régional des Grands Causses

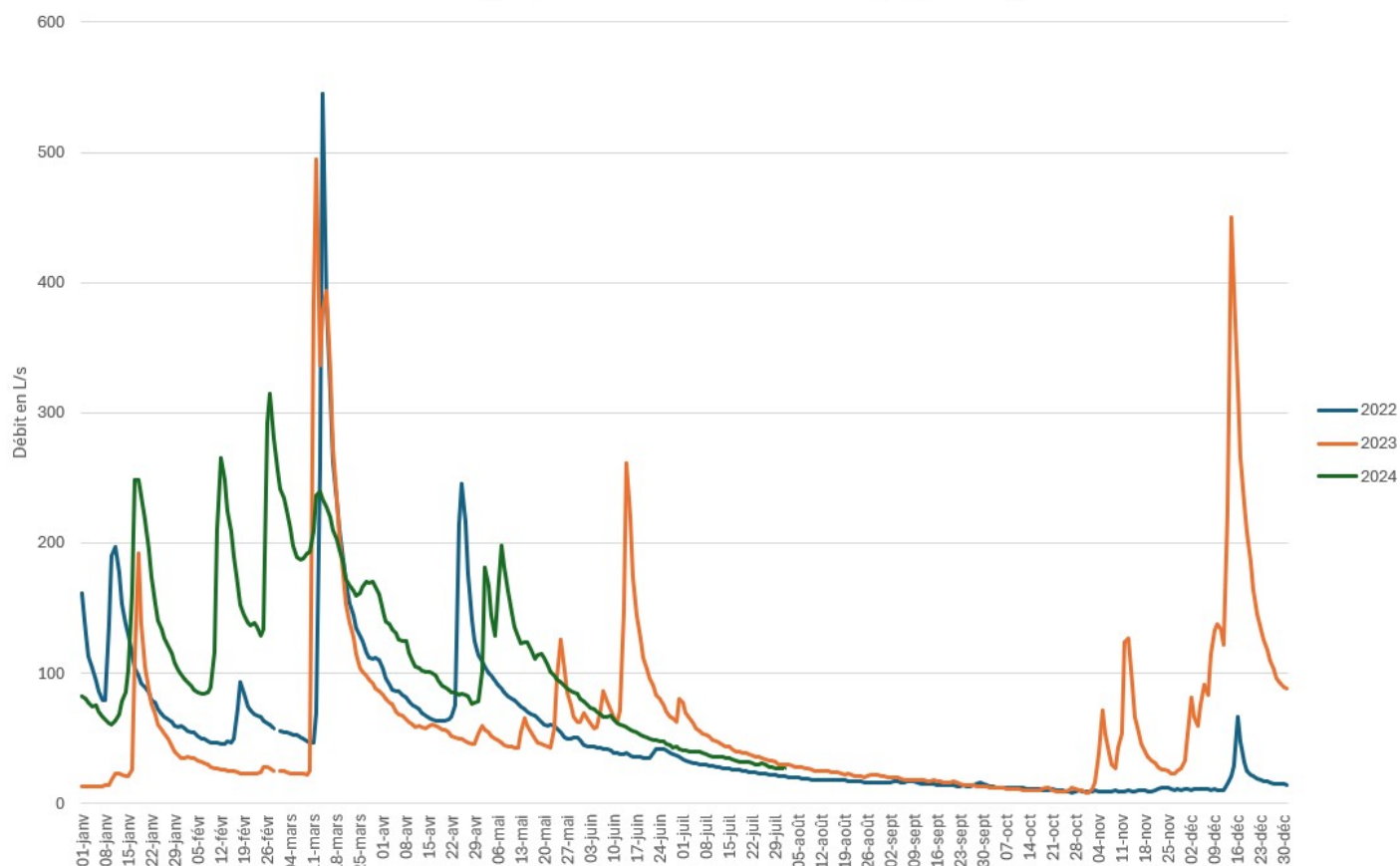
6 août 2024

La première partie de l'été marque logiquement une baisse des débits sur l'ensemble des sources du Parc naturel régional des Grands Causses. En l'absence de précipitations notables, le mois de juillet (36 mm - 16%) s'inscrit dans le prolongement de juin (43 mm - 24%), accusant à son tour une pluviométrie déficitaire.

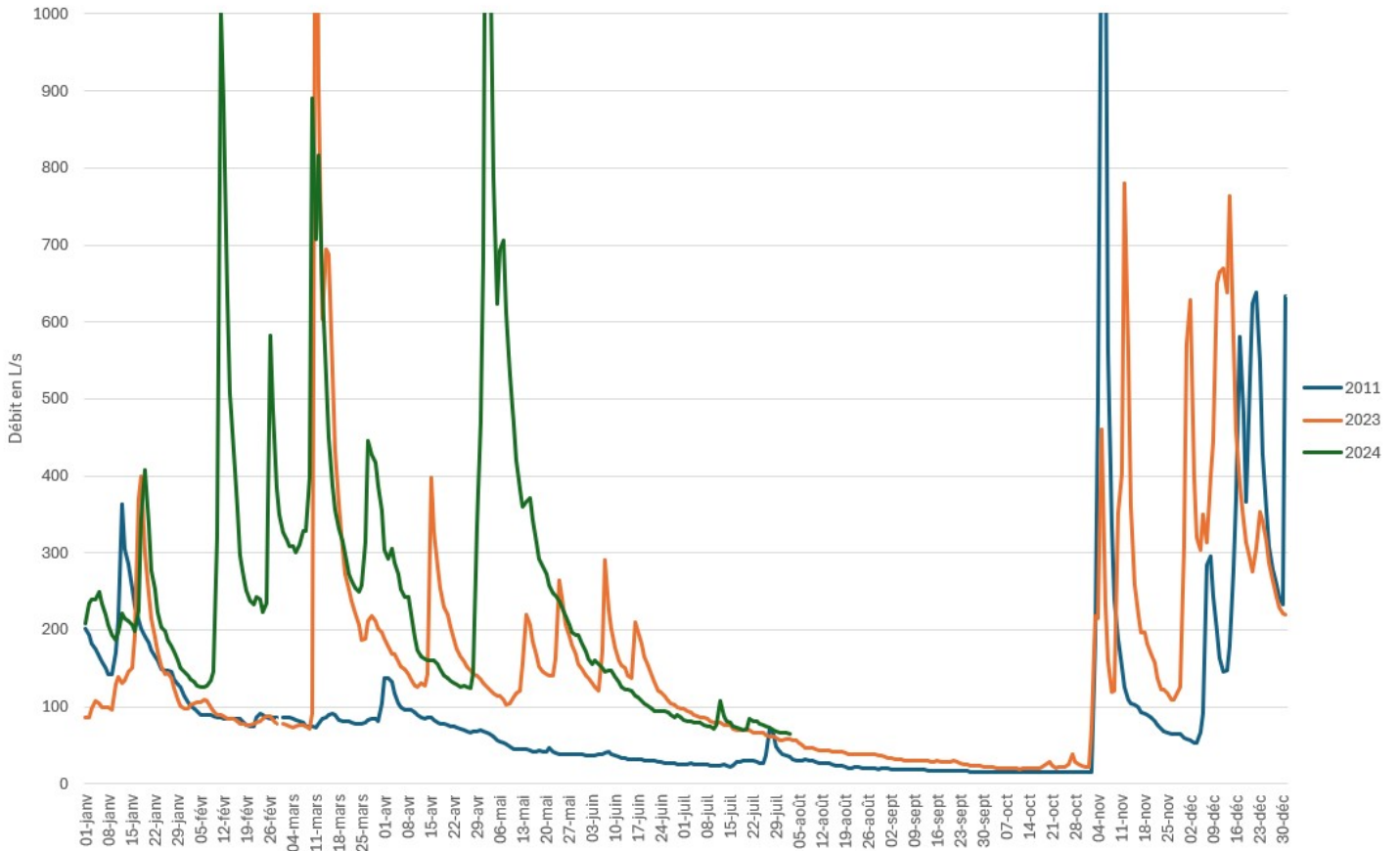
Ce constat se traduit par impact quasi nul sur les eaux souterraines, qui, arrivée la période estivale, viennent en soutien d'étiage des cours d'eau. Toutefois, si la tendance est à la baisse, les niveaux se situent autour des moyennes saisonnières. Au nord, sur le causse de Sévérac, les débits des sources de Ségala et de Bastide sont stables, avec de derniers relevés au-dessus des moyennes. À l'est, sur les aquifères du Causse du Larzac, les niveaux sont eux aussi proches des normales. Témoignage de la bonne recharge pluviométrique hivernale et printanière, la source du Durzon affiche des débits légèrement supérieurs pour la saison. De son côté, le Cernon enregistre des débits légèrement en deçà de la moyenne. À l'ouest, dans le secteur du Rougier, les sources du Céràs à Brusque, fluctuent avec les débits moyens.

Cycle saisonnier, la baisse des réserves karstiques devrait se poursuivre doucement tout au long de l'été. Un premier arrêté préfectoral est entré en vigueur le samedi 3 août et concerne les prélèvements sur le milieu naturel : https://www.aveyron.gov.fr/contenu/telechargement/25141/207212/file/240803_ARR_Restrictions_n%C2%Bo2_IDE.pdf

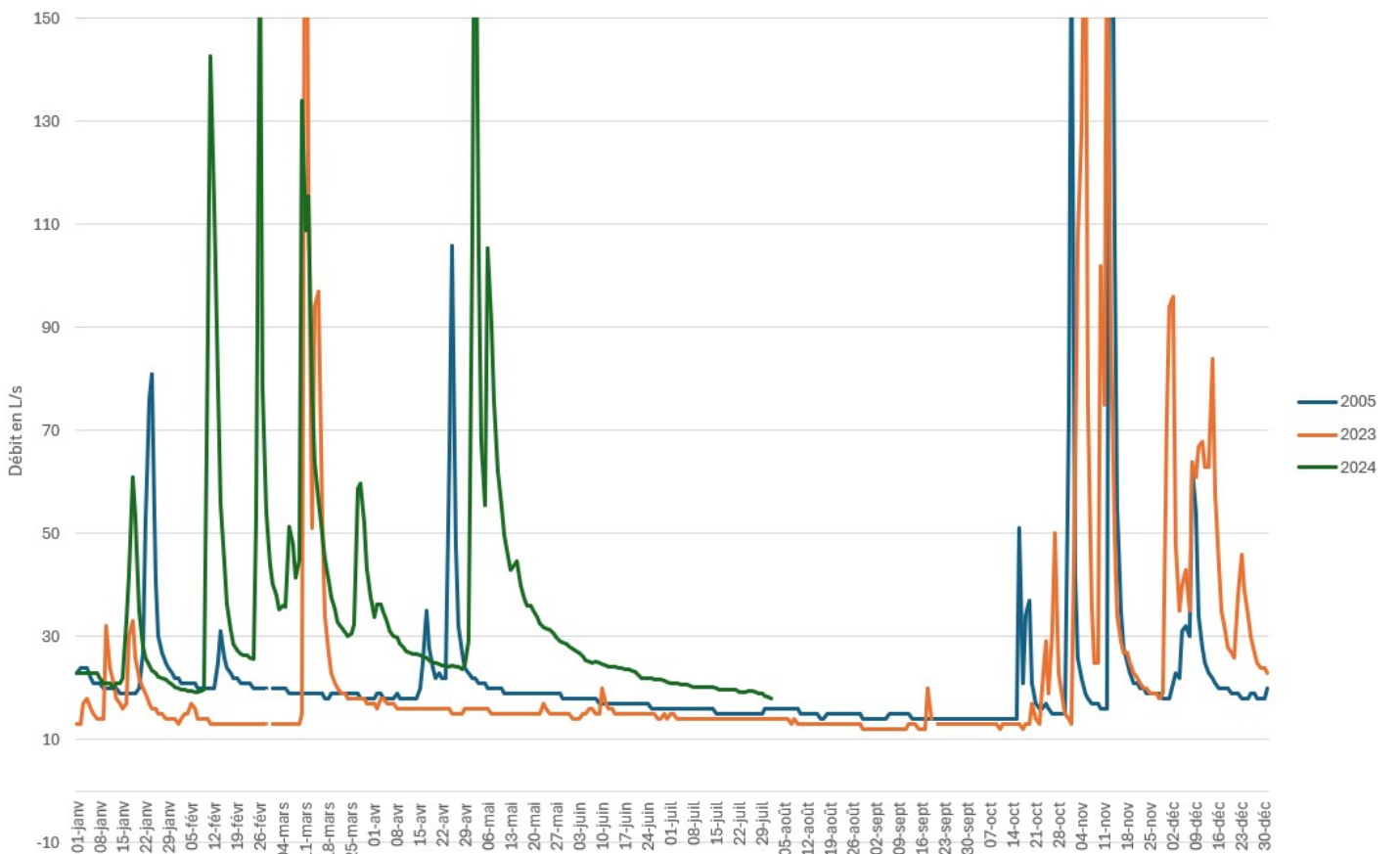
Débit moyen journalier source du Taurin (O3460001)



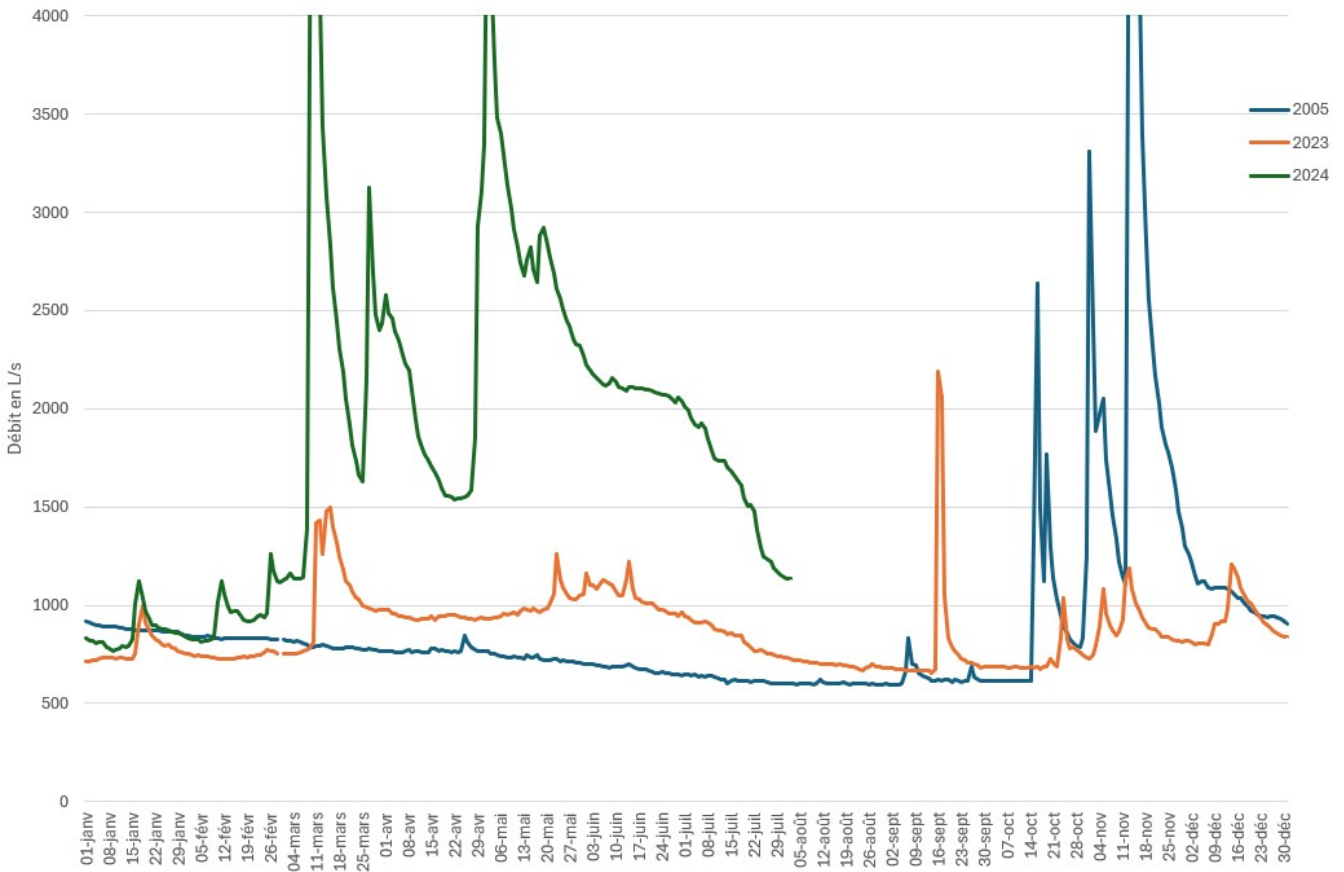
Débit moyen journalier source de Ségala (O5010002)



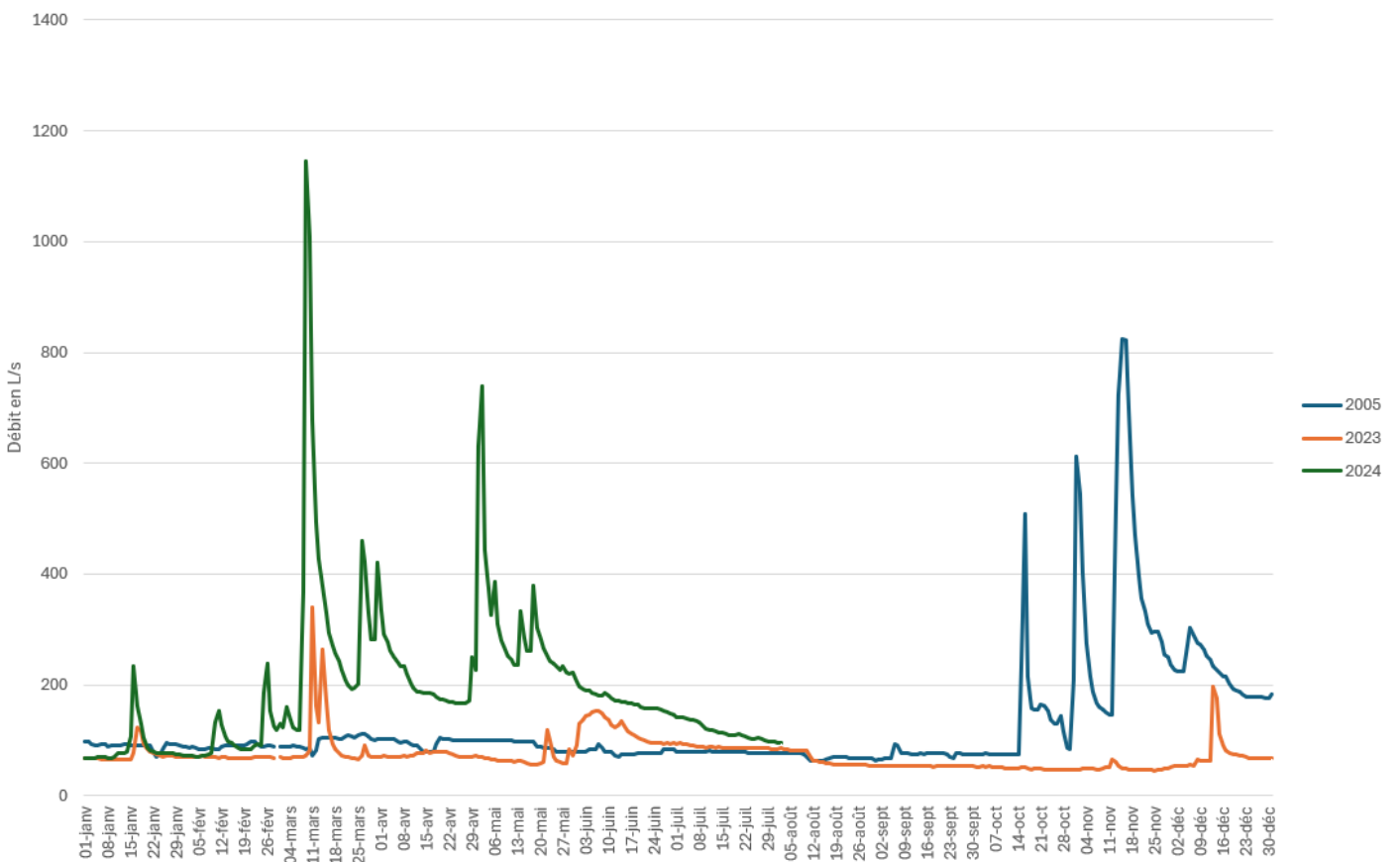
Débit moyen journalier source de Bastide (O5000002)



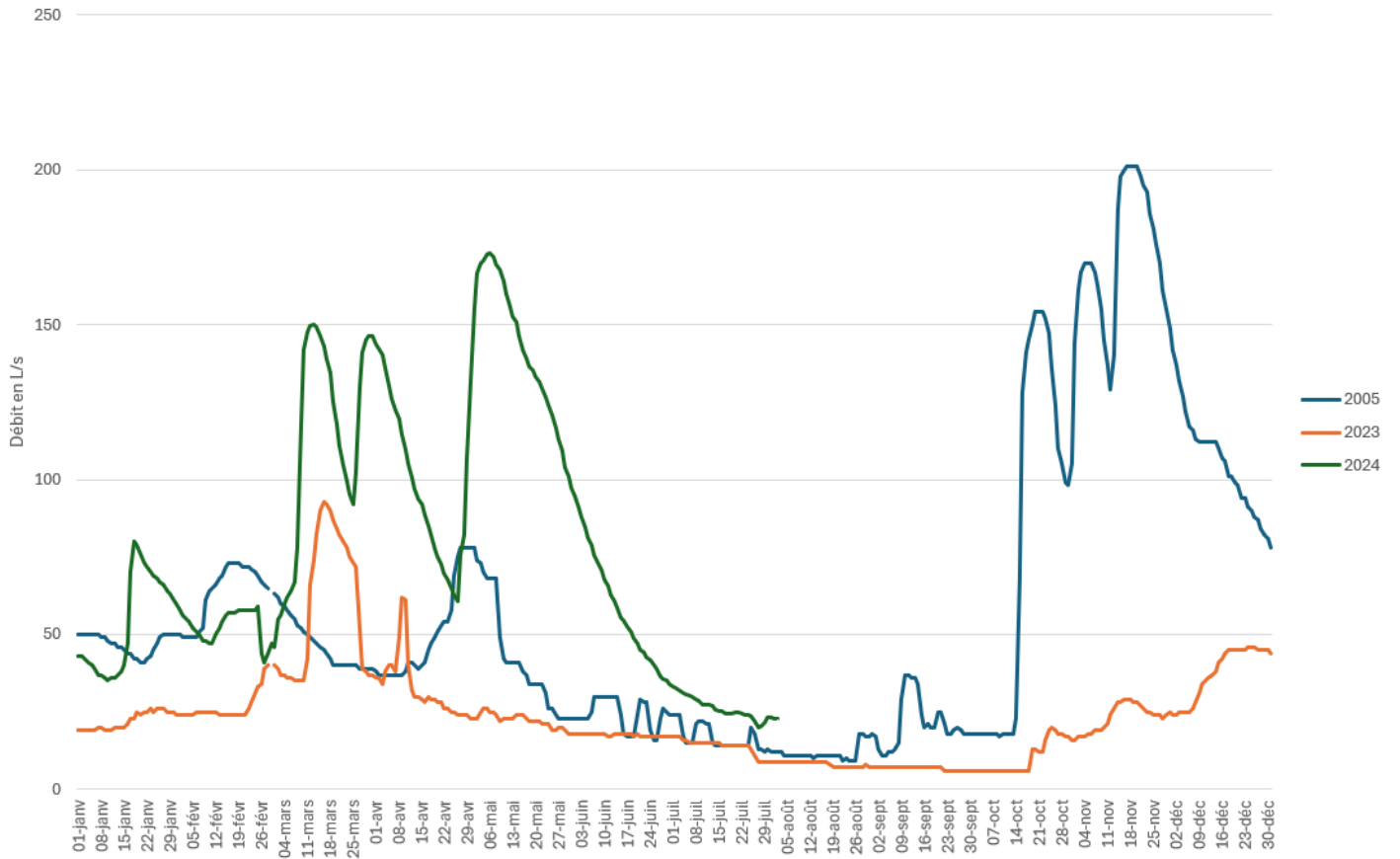
Débit moyen journalier source du Durzon (O3334021)



Débit moyen journalier source du Cernon (O3410002)



Débit moyen journalier source de Cérás (O3500002)



ANNEXE 1 : Carte des restrictions des prélèvements et usages de l'eau à partir du milieu naturel



Restriction des prélèvements et usages à partir du MILIEU NATUREL Situation applicable à partir du 3 août 2024

Direction
Départementale
Des Territoires



Légende

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise



Zones d'alerte

Bassin du LOT

- 76_12_0001 Lot amont et Truyère (rivières) **
- 76_12_0002 Affluents du Lot amont (hors rivière Lot)
- 76_12_0003a Affluents rive gauche Truyère (hors rivière Truyère)
- 76_12_0003b Affluents rive droite Truyère (hors rivière Truyère)
- 76_12_0004 Lot domanial amont (rivière) **
- 76_12_0005 Affluents du Lot domanial amont (hors rivière Lot)
- 76_12_0006 Dourdou de Conques *
- 76_12_0007 Diège *
- 76_12_0008 Cèze

Bassin de l'AVEYRON

- 76_12_0009 L'Aveyron source et son bassin *
- 76_12_0010 L'Aveyron médian et son bassin *
- 76_12_0011 Basse vallée de l'Aveyron
- 76_12_0012 Le Viazir non réalimenté et les affluents du Viazir
- 76_12_0013 Le Viazir amont réalimenté (rivière) **
- 76_12_0014 Le Viazir aval réalimenté (rivière) **
- 76_12_0015 Le Cérou non réalimenté et ses affluents
- 76_12_0016 La Serène et ses affluents *
- 76_12_0017 L'Alou et ses affluents *
- 76_12_0018 La Bonnette et ses affluents
- 76_12_0019 La Seve et ses affluents
- 76_12_0020 La Baye et ses affluents

Bassin du TARN

- 76_12_0021 Tam amont
- 76_12_0022 Tam médian (rivière) **
- 76_12_0023 Affluents rive droite du Tam médian (hors rivière Tam)
- 76_12_0024 Affluents rive gauche du Tam médian (hors rivière Tam)
- 76_12_0025 Dourdou de Carnares amont et Len *
- 76_12_0026 Dourdou de Carnares aval et Sorques
- 76_12_0027 Rance *

Bassins de l'ORB et de l'HERAULT

- 76_12_0028 Hérault
- 76_12_0029 Orb

* Bassins sensibles l'afin de prendre en compte cette particularité, le niveau minimal de ces zones jusqu'au 31 octobre
 ** : ces zones d'alerte concernent uniquement la rivière et non ses affluents ou son bassin versant

